

LE FABERT

Caroline Proust

Scolarité en internat

Un élan pour les enfants,
un second souffle pour les parents



Extrait de la publication

éditions **FABERT**

Face à un enfant qui fait son entrée dans l'adolescence, les parents sont souvent démunis ; comment faire en sorte qu'il travaille lorsqu'il ne pense qu'à jouer ou tchater sur Internet, à traîner avec ses amis ? Comment l'encadrer correctement alors qu'on est soi-même pris dans une vie professionnelle trépidante ? Comment maintenir un climat familial serein quand surgissent les conflits et que la situation dérape ? Se profile alors l'idée d'une scolarité en internat... Mais qu'est-ce qu'un internat aujourd'hui ? Quelle est sa mission et que peuvent en attendre les familles ? À quoi ressemble la vie d'un interne ? Et surtout, comment trouver l'établissement qui permettra à votre enfant de réussir sa scolarité et faire de lui un être épanoui ?

Autant de questions auxquelles ce guide tente de répondre tout en vous apportant conseils et pistes de réflexion.

*Enseignante en primaire durant quinze ans, passionnée par le monde de l'éducation, **Caroline Proust** a rejoint les Éditions Fabert pour lesquelles elle a assuré pendant de nombreuses années la mise en œuvre de l'ancien Guide Fabert. Elle est à l'origine de la nouvelle collection qui le remplace.*

Également disponible

- ✓ **Écoles différentes** - Des pédagogies pour grandir et apprendre autrement
- ✓ **L'école et les langues** - De l'apprentissage au bilinguisme
- ✓ **Échec scolaire** - Des solutions pour se réconcilier avec l'école

Avec un accès d'un an
à l'annuaire complet
des internats privés
sur www.fabert.com

Prix : 12,50 €

Éditions Fabert

Tél. : 33 (0)1 47 05 32 68

E-mail : editions@fabert.com

Diffusion/Distribution : Volumen

<http://www.fabert.com>

SCOLARITÉ EN INTERNAT

COLLECTION LE FABERT

Collections chez le même éditeur

Chant du regard
Droits de l'enfant
Éducation et sciences
Je veux mon histoire
Janusz Korczak
L'école autrement
Les cahiers de l'architecture scolaire
Ma vie en marche
Pédagogues du monde entier
Penser le monde de l'enfant
Profs en liberté
Psychothérapies créatives
Quand les parents s'en mêlent
Roman
Temps d'Arrêt / Lectures

Pour en savoir plus
www.fabert.com

Éditions Fabert
107 rue de l'Université – 75007 Paris – France
Tél. 33 (0)1 47 05 32 68 – Fax 33 (0)1 47 05 05 61
Email : editions@fabert.com

Caroline Proust

SCOLARITÉ EN INTERNAT

**UN ÉLAN POUR LES ENFANTS,
UN SECOND SOUFFLE POUR LES PARENTS**

Avec un accès d'un an à l'annuaire complet
des internats privés sur
www.fabert.com

éditions **FABERT**

Dans la même collection :

Écoles différentes – Des pédagogies pour grandir et apprendre autrement
L'école et les langues – De l'apprentissage au bilinguisme
Échec scolaire – Des solutions pour se réconcilier avec l'école

Design éditorial : Nickolas Buckner / www.the4ns.com

Mise en pages : Atlant'Communication

Diffusion / Distribution
Volumen

Comptoirs de vente

Éditions Fabert (ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 18h)

20 rue Fabert, 75007 Paris. Tél. : 33 (0)1 47 05 32 68 – Fax : 33 (0)1 47 05 05 61
15 rue des Capucins, 69001 Lyon. Tél. : 33 (0)4 37 28 96 17 – Fax : 33 (0)4 37 28 59 47
47 rue Félibien, 44000 Nantes. Tél. : 33 (0)2 40 48 95 88 – Fax : 33 (0)2 51 82 05 34

Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement des auteurs, ou de leurs ayants droit ou ayants cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1^{er} de l'article 400). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

© Éditions Fabert, Paris, juin 2011.

ISBN : 978-2-84922-229-4

Présentation de la collection

Cette série de guides thématiques, faciles et agréables à lire, s'adresse à tous les parents qui, confrontés à une école publique ne répondant plus à leurs attentes, ou bien simplement en recherche d'une structure éducative particulière pour leur enfant, souhaitent se tourner vers le privé.

Qu'il s'agisse d'école bilingue ou à pédagogie particulière, d'école accueillant les enfants dyslexiques ou en difficulté, d'école privée hors contrat ou d'internat..., chaque ouvrage a pour but d'apporter des pistes de réflexion et des réponses à toutes les questions que les parents peuvent se poser, tant sur le plan idéologique que matériel.

Les différents types d'établissements sont présentés de manière simple et concise, par le biais de textes tour à tour informatifs, descriptifs ou explicatifs. Des témoignages ou questions de parents, des réponses émanant de professionnels de divers horizons et, enfin, des conseils d'ordre pratique viennent illustrer et compléter les propos de l'auteur.

La fin du volume offre une présentation de quelques établissements privés concernés que l'on peut trouver en Ile-de-France et en province.

Par ailleurs, l'achat du présent guide vous donne accès au moteur de recherche : www.fabert.com, lequel vous permet, durant un an, de consulter gratuitement les fiches complètes des établissements proposant une scolarité en internat (voir notice d'accès en fin de volume).

SOMMAIRE

ET POURQUOI PAS L'INTERNAT ?	PAGE 9
LES INTERNATS PRIVÉS	PAGE 11
Profil de ces établissements	11
Que peut-on attendre d'un internat ?	17
L'esprit d'un internat	21
FONCTIONNEMENT	PAGE 27
Pas de place à l'improvisation !	27
La vie des internes	31
L'hébergement	37
PARLONS UN PEU PSYCHOLOGIE...	PAGE 45
Quelles sont les raisons d'envisager l'internat ?	45
L'internat convient-il à tous ?	51
Ce que signifie l'éloignement	58
PASSER À L'ACTION	PAGE 65
Les premières démarches	65
Visites et bilans	69
ALORS L'INTERNAT, UNE SOLUTION MIRACLE ?	PAGE 77
ANNUAIRE	PAGE 81
LE MOTEUR DE RECHERCHE FABERT	PAGE 97

ET POURQUOI PAS L'INTERNAT ?

Dans la seconde moitié du xx^e siècle, la scolarité en internat a longtemps été boudée en raison de l'image négative qu'elle véhiculait. C'était celle de ces grands dortoirs froids et sinistres avec pour unique ornement un immense crucifix, de ces multiples rangées de lits aux cadres métalliques et aux fines couvertures grises... C'était celle de ces surveillants au visage fermé, régnant en maîtres incontestés sur une bande de pauvres gamins, orphelins, laissés pour compte ou « fortes-têtes » placés là pour être matés, ou encore de ces fils de familles envoyés en pension par tradition ancestrale dans ces classes sociales... C'était celle de ces jeunes dans leurs uniformes sombres, élevés à la dure, dans des conditions parfois spartiates et où le châtiement corporel était monnaie courante, bref, de tous ces enfants qui ont grandi le plus souvent sans le moindre amour.

De ces pensionnats, il ne reste heureusement plus rien et l'on s'attache bien aujourd'hui à parler « d'internat » afin d'éviter tout équivoque. Ces structures ont radicalement évolué: elles affichent des projets à l'écoute des jeunes, où le dialogue avec les équipes d'encadrement est permanent. Ainsi, connaissent-elles, ces dernières années, un réel regain d'intérêt; mais ce n'est pas seulement du fait de leur métamorphose...

Bien sûr, les raisons de scolariser son enfant en internat restent principalement liées au problème d'éloignement en milieu rural ou de la formation qu'on ne trouve pas à proximité de chez soi, mais d'autres raisons ont fait leur apparition et témoignent des profondes mutations que connaît notre société.

Une image négative qui disparaît au profit de projets soucieux du bien-être des internes.

Une scolarité réussie : un enjeu capital pour l'avenir professionnel.

Formant des familles monoparentales ou recomposées, vivant des relations adultes-ados difficiles ou ayant une vie professionnelle trop prenante, certains parents ne parviennent pas à offrir à leur enfant un cadre de vie propice au travail. Conscients des enjeux d'une scolarité réussie sur leur avenir professionnel, beaucoup n'hésitent plus à franchir le cap, quitte à faire de nombreux sacrifices, tant sur le plan affectif que financier.

De leur côté, les jeunes ont changé, et leur mode de vie actuel ne ressemble en rien à celui de leurs parents au même âge. Avec l'apparition des jeux vidéo, d'Internet et des réseaux sociaux, ils consacrent moins de temps à leur travail scolaire. Autre nouveauté : ils sont souvent eux-mêmes à l'origine du projet.

Autant d'aspects qui poussent les familles à réfléchir sur une scolarité en internat. Mais, pourquoi sont-elles si nombreuses à faire le choix du privé ?

Les raisons sont multiples, cependant trois se détachent en particulier : la première résulte tout simplement du fait que le nombre de places dans le public est insuffisant, ce malgré le plan de relance engagé par le gouvernement dans les années 2000, visant à la fois à équilibrer l'offre sur le territoire (faire en sorte qu'il y ait au moins un internat par département) et à développer les structures d'accueil en collège. La seconde, c'est l'image favorable dont jouit le secteur privé : plus d'encadrement, de rigueur et d'exigence ; des enseignants plus motivés, plus présents ; un meilleur suivi des élèves tant sur le plan scolaire que comportemental... Enfin, certains parents font ce choix par conviction religieuse, soucieux que l'école soit le relais des valeurs morales inculquées au sein de la famille.

En parcourant les sites Internet de ces établissements privés, on voit à peu près le même discours revenir : lieu propice au travail, lieu d'apprentissage de la vie en collectivité, lieu où se créent de fortes amitiés entre les élèves, lieu d'entraide et de solidarité, lieu convivial, confortable, accueillant, et enfin, lieu dans lequel on aidera vos enfants à grandir, mûrir, se responsabiliser et prendre leur envol.

Alors l'internat, une solution miracle ?

Le privé jouit d'une image favorable.

LES INTERNATS PRIVÉS

Quelques chiffres pour commencer: selon les données publiées par la DEPP (Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance) dans l'ouvrage *Repères et références statistiques – Édition 2010*, lors de la rentrée 2009, 220 800 élèves étaient scolarisés en internat. De son côté, l'enseignement privé catholique faisait état de 1 589 jeunes dans le 1^{er} degré (soit 3 % des élèves contre 0,4% dans le public), 56 527 dans le 2nd degré (8,4 % en secondaire général et technologique et 9,2 % en lycées professionnels) et enfin, 19 450 dans l'enseignement agricole.

Si les internes sont encore très majoritairement des garçons, la part des filles a fortement augmenté ces dernières années, notamment dans la filière agricole où une nouvelle gamme de formations dans le domaine des services en milieu rural a attiré de nombreuses venues.

De plus en plus
de filles internes.

11

PROFIL DE CES ÉTABLISSEMENTS

Statuts et contrôle de l'État

L'enseignement privé distingue deux types d'établissements: les premiers sont ceux ayant passé un contrat avec l'État. Ils sont les plus répandus et représentent 98 % de l'offre privée. Les 2 % restants sont qualifiés de « hors contrat ».

Les établissements sous contrat d'association

Bien qu'en majorité confessionnels (97 % sont catholiques), ils sont tenus d'accueillir tous les jeunes, qu'ils soient athées ou de religion différente. Les programmes et horaires d'enseignement sont identiques à ceux de l'enseignement public. La formation et le recrutement des professeurs sont les mêmes que ceux de leurs confrères du public.

Ces structures reçoivent une aide financière de l'État: celui-ci prend à sa charge la rémunération des enseignants (ainsi que les dépenses pour leur formation initiale et continue). Il en va de même pour les charges sociales et fiscales. De leur côté, les collectivités locales participent au fonctionnement matériel des classes sous forme de forfaits.

Restent à la charge des parents les frais d'inscription, les diverses activités proposées par l'établissement, la rémunération des personnels spécifiques et l'entretien des bâtiments. Le calcul de la contribution des familles se fait en fonction de l'avis d'imposition. Diverses aides sont possibles.

Les établissements hors contrat

Hormis quelques structures confessionnelles qui revendiquent une forte appartenance à un mouvement religieux (c'est le cas notamment des écoles catholiques traditionalistes ou juives), les établissements privés hors contrat sont laïcs. Totalement indépendants, ils sont libres d'organiser leurs programmes (contenus, horaires, méthodes pédagogiques) et de choisir leurs enseignants comme bon leur semble. Quelles que soient les options pédagogiques choisies, les élèves sont préparés aux diplômes nationaux que sont le brevet et le bac.

Cette liberté d'enseignement a un prix: ils ne reçoivent aucune subvention de l'État. La totalité des salaires (directeur, enseignants et divers autres personnels), l'entretien et les coûts de fonctionnement des locaux étant entièrement à la charge des parents, les frais de scolarité sont donc élevés.

Le contrôle de l'État

S'agissant des établissements sous contrat, ils subissent des contrôles à la fois financiers et administratifs. L'État s'assure également que les

programmes mis en place par l'Éducation nationale et que la liberté de conscience des élèves sont bien respectés. Les professeurs quant à eux font l'objet de notations pédagogiques comme leurs collègues du public.

En revanche, pour les établissements hors contrat, le contrôle se limite aux titres requis pour assurer les fonctions de directeur et d'enseignant, à l'obligation scolaire, à l'instruction obligatoire, au respect de l'ordre public et des bonnes mœurs, et enfin, à la prévention sanitaire et sociale.

Des styles très différents

Les établissements plutôt « sélectifs »

Certains directeurs recrutent sur l'excellence du dossier scolaire. Lors de la demande d'inscription, celui-ci est examiné avec la plus grande attention par des commissions regroupant l'ensemble des responsables et professeurs. Le but est d'amener les internes à l'obtention du bac avec une mention « Bien » au minimum et à l'entrée en classe prépa d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce & management. Même si des plages de détente, nécessaires au bon équilibre des internes, sont programmées à divers moments de la soirée, le rythme de travail y est intense et ne convient pas à tous les élèves, aussi brillants soient-ils. Ces établissements sont relativement rares.

Les établissements ouverts à tous

À l'inverse, d'autres accueillent plus largement les élèves quel que soit leur niveau scolaire: les plus faibles sont aidés, encouragés... Ils reçoivent tout le soutien nécessaire. Les élèves intermédiaires sont poussés au maximum de leurs possibilités. Eux aussi bénéficient d'un soutien ponctuel dans les matières où ils montrent quelques faiblesses. Les bons élèves quant à eux se voient proposer des options particulières: classes bilangues, sections européennes, etc.

Par ailleurs, au niveau du collège, on trouve souvent dans ces établissements des classes avec un accueil particulier destiné aux élèves dyslexiques ou intellectuellement précoces avec des professeurs formés à ces spécificités.

Un rythme de travail qui ne convient pas à tous.

Élèves en difficulté ou précoces, une offre d'accueil très diversifiée.

Contact
www.fondation-
auteuil.org

Les apprentis d'Auteuil

Les internats éducatifs et scolaires de la Fondation accueillent, éduquent et forment filles et garçons de onze à vingt ans, en difficulté familiale et sociale ou en voie de déscolarisation. Le réseau comporte plus de deux cents établissements répartis dans une trentaine de départements. Chaque élève est inscrit à la Fondation par préconisation des services sociaux ou médico-sociaux avec une prise en charge des services départementaux de l'Aide Sociale à l'Enfance. Il est accompagné dans un parcours personnalisé, dans son éducation comme dans sa formation. Toutes ses dimensions sont prises en compte dans le respect de son origine, de sa religion et de ses convictions. L'objectif de la Fondation est de préparer ainsi chacun à l'autonomie et à l'insertion socioprofessionnelle.

14

Contact
www.mfr.asso.fr

Les Maisons Familiales Rurales (MFR)

Établissements associatifs sous contrat avec le ministère de l'Agriculture et/ou conventionnés par le Conseil régional ou l'État, les MFR sont présentes partout en France. Elles accueillent les jeunes pour une formation en alternance à partir de la 4^e et proposent des parcours allant du CAPA au BTSA (et parfois au-delà), dans le domaine de l'agriculture principalement mais aussi dans plus d'une quinzaine d'autres filières professionnelles. Les internes sont en effectif limité et trouvent ainsi une ambiance conviviale, un climat familial où chacun d'eux est connu et reconnu.

Contact
www.granville.
mfr.fr

Gatien Oudin, directeur de la MFR de Granville souligne l'importance du rôle des parents : « *En inscrivant leur enfant, ils deviennent automatiquement membres de l'association, ils sont électeurs et éligibles. Cet engagement les responsabilise et surtout, fait qu'ils sont en éveil constant par rapport à ce qu'il se passe au sein de la MFR. Lors des conseils d'administration, ils sont en mesure de faire des remarques constructives sur le fonctionnement. Ils donnent de leur temps : beaucoup participent bénévolement aux activités des élèves. Ce système montre aux jeunes tout l'intérêt qu'ils portent à leur réussite et leur vie à la MFR. Du coup, nos élèves sont plus motivés.* »

Les internats d'excellence

Mises en place à la rentrée 2008 dans le cadre du plan Espoir banlieues, ces structures sont destinées à des élèves issus de milieux défavorisés, motivés mais ne disposant pas de conditions de travail propice à leur réussite.

À la rentrée 2011, l'enseignement catholique devrait ouvrir quelques 2700 places labellisées « internat d'excellence ». Le Collège-Lycée privé Saint-Cyr à Issoudun fait partie des établissements ayant fait la demande pour accueillir dix internes. « *Notre objectif, explique Joao Paulo Pinto, chef d'établissement du groupe scolaire, c'est d'offrir à ces jeunes de bonnes conditions de vie et d'études par un accompagnement pédagogique renforcé et individualisé, ainsi qu'une pratique sportive diversifiée et une ouverture culturelle.* »

Près de
2700 places dans
l'enseignement
catholique à
la rentrée 2011.

Des structures de tailles variables

Certains établissements n'accueillent qu'une trentaine d'internes, recréant ainsi une ambiance « comme à la maison » tandis que d'autres sont équipés pour en recevoir entre cent et trois cents. Les règles, la discipline et l'atmosphère y sont totalement différentes car, bien entendu, on n'encadre pas une trentaine de jeunes avec la même rigueur que lorsqu'on en accueille au-delà d'une centaine.

Enfin, il existe de très grosses structures, comme Saint-Martin de France dans le Val d'Oise qui compte pas moins de seize maisons réparties sur les 35 hectares d'un parc arboré pour accueillir quelques 700 internes.

À Saint-Michel / Saint-Gabriel en Vendée, la capacité d'accueil avoisine les neuf cents places. « *Les parents sont toujours un peu effrayés à l'idée de scolariser leur enfant dans ce type d'internat mais, très vite, ils sont rassurés... Les jeunes sont répartis dans plusieurs zones de résidence, selon leur sexe et leur âge, avec un fonctionnement adapté afin que soient respectés au mieux leur rythme et leur évolution, explique Laurent Turcot, le directeur de l'internat. Nous sommes installés sur deux sites de 20 hectares de verdure chacun avec: un secteur filles et un secteur garçons pour les 6^e/5^e, deux autres secteurs pour les 4^e/3^e, et ainsi de suite... Chaque secteur compte 40 à 50 places, sauf ceux des 6^e/5^e limités à 20-25 places. Ici, notre force, c'est la logistique humaine: l'équipe se compose de 45 personnes, attentives au bien-être et à l'épanouissement*

Contact
www.saint-gabriel.com

de chacun, avec un responsable éducatif et un surveillant-éducateur par niveau et par secteur. Tout jeune sait vers qui se tourner en cas de besoin. »

Diverses formules d'accueil

Mixité

Des lieux de vie
et d'hébergement
distincts.

Lorsque l'on parle d'établissement mixte, il faut comprendre que filles et garçons sont accueillis sans distinction dans la journée, mais que, bien entendu, au moment de regagner l'internat, ils sont répartis dans des espaces distincts, et le plus souvent, dans des bâtiments différents. La nuit, des personnels féminins s'occupent des filles tandis que les garçons sont sous la responsabilité d'hommes.

Selon les établissements, les lieux de vie – tels les réfectoires, salles d'études, foyers et autres espaces de détente – sont soit communs, soit séparés. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les jeunes apprécient d'être chacun de leur côté: ils expliquent qu'ils se sentent plus à l'aise dans des groupes non mixtes, ils ne sont plus préoccupés par le regard sur eux du sexe opposé, ils se détendent plus facilement.

Certains internats, pour des raisons pratiques essentiellement, n'accueillent que les garçons ou que les filles.

Les internats externalisés

Des accords entre
établissements.

On parle d'internat externalisé pour les élèves qui ne dorment pas sur le lieu de leurs cours. Cela se produit lorsque les locaux ne sont pas suffisamment grands pour accueillir tous les internes, que l'infrastructure ne le permet pas ou encore lorsque la mixité n'est pas souhaitée. Un accord est alors passé avec un établissement voisin et diverses combinaisons peuvent se mettre en place: par exemple, l'un des deux accueille toutes les filles, tandis que l'autre reçoit les garçons; l'un s'occupe des collégiens tandis que l'autre prend en charge les lycéens... Un système de navette achemine chaque jour les pensionnaires entre les deux sites, sous la responsabilité d'un surveillant.

Les internats communs (ou mutualisés)

Ce type de structure est créé à l'initiative de plusieurs établissements ne possédant pas d'internat où dont les locaux ne sont plus

adaptés à l'accueil de pensionnaires. C'est le cas notamment à Saint-Étienne, où les élèves des lycées catholiques de la ville sont hébergés à l'internat Saint-Nicolas, ou encore à Nevers avec le Groupement Enseignement Catholique Saint-Cyr.

Réhabilités à cet effet ou de construction récente, ces bâtiments offrent aux internes les meilleures conditions de confort et le plus souvent des chambres individuelles ou doubles. Ils permettent également aux jeunes de côtoyer d'autres jeunes d'établissements différents, et tous apprécient généralement ce brassage. Là encore, chaque jour les élèves sont conduits vers leur lieu de cours.

Un brassage apprécié des élèves.

Les internats permanents

Comme leur nom l'indique, ces établissements sont ouverts sept jours sur sept, et parfois même durant les courtes vacances scolaires. Ils s'adressent aux élèves vivant particulièrement loin de chez eux ou dont les parents sont en poste à l'étranger. Tout est fait pour que le week-end l'ambiance soit différente de celle de la semaine. Les horaires sont plus souples et des sorties ou excursions sont régulièrement organisées.

Côté pratique, ces établissements disposent d'un service de lingerie (prévoir un supplément financier). Assez peu nombreux, ils sont rapidement complets. Certains internats non permanents disposent d'un réseau de familles d'accueil à proximité pour héberger les jeunes durant les week-ends, ce qui peut constituer une solution de repli.

Solution de repli : la famille d'accueil.

QUE PEUT-ON ATTENDRE D'UN INTERNAT ?

Avant de poursuivre plus loin dans notre présentation de ce qu'est un internat, il convient d'exposer quelques points essentiels quant à sa mission.

L'internat ne doit pas être :

Une menace ou une sanction

« Ça ne peut plus durer, si tu continues comme ça, c'est la pension, tu m'entends ? La PEN-SION ! » C'est le type de parole qu'on profère

parfois, excédé par le « dérapage de trop », dans le cas de mauvais résultats scolaires ou d'indiscipline, une sorte de chantage pour inviter le jeune à changer d'aptitude et qui, par conséquent, est vécu le moment venu comme une punition... « *On t'avais prévenu! Tant pis pour toi, maintenant, tu assumes!* » L'internat-sanction ne marche pas. Dans ce cas de figure, il arrive fréquemment que l'adolescent se bute, rejette toute autorité ou discipline, ne travaille pas et que, pour finir, l'établissement d'accueil décide de ne pas le garder...

Une fuite face à un problème

Il arrive dans certaines familles que les relations entre parents et adolescent soient à ce point tendues qu'aucun d'entre eux ne trouve les mots pour se parler et pour tenter de débloquer la situation... Si à court terme, l'option de l'internat est un moyen de « souffler » pour les uns et les autres, elle ne solutionne pas le problème: au retour du jeune lors des week-ends et des vacances, la situation reste inchangée et le poids du non-dit peut peser encore plus lourd au fil des semaines! Il est donc primordial de renouer le dialogue au plus vite et repartir sur des bases saines: un adolescent mal dans sa tête ne peut mener à bien sa scolarité.

Une consigne...

... dans laquelle on abandonne un « bagage » devenu « encombrant »; en cas de divorce et d'arrivée d'un nouveau conjoint, souvent les relations se dégradent avec le jeune qui accepte généralement mal cette présence qu'on lui impose. Il peut alors devenir « ingérable » et rendre la vie impossible à tous ceux qui l'entourent. À bout de ressources, démunis, épuisés aussi, certains parents considèrent l'éloignement comme étant la seule solution pour retrouver leur confort de vie... L'enfant se sent alors évincé d'un endroit où il est légitime au profit d'une tierce personne qui, à ses yeux, ne l'est pas.

Dans la plupart des cas, il fait tout pour se faire renvoyer, pour faire réagir ses parents, pour leur dire: « *Je suis là, j'existe, occupez-vous de moi.* »

LES FICHES

Elles se composent de deux parties.

La première présente :

– Les coordonnées traditionnelles relatives à un établissement : adresses, téléphones, mail et site web, ainsi qu'un lien permettant d'accéder au descriptif de l'internat.

– Les langues proposées en LV1, LV2 ou LV3, les langues régionales et/ou anciennes.

– Les classes et sections particulières : accueil d'enfant « dys », précoce, sections sportives, européennes, etc.

– Les diplômes auxquels l'établissement prépare avec les résultats au BAC pour les filières générales et technologiques.

En cliquant sur le lien « Accéder à la fiche internat » vous visionnez la seconde partie de la fiche. Celle-ci présente :

– le type d'hébergement,

– l'esprit de l'établissement,

– la vie des internes,

– et quelques autres informations similaires à celles présentées dans la partie annuaire du présent guide.

